

MODIFICATION 001

CSPS-RFP-23LL-0334

À tous les soumissionnaires :

Le but de cette modification vise à tenir compte de ce qui suit :

Questions et réponses

Question n° 1 :

À la suite de la consultation de l'appel d'offres, ce n'est pas clair si vous souhaitez des propositions pour tous les services mentionnés, ou s'il est possible de présenter une offre de service pour un ou deux services seulement.

Réponse n° 1 :

La majeure partie du travail à exécuter concerne des demandes de traduction de l'anglais au français. Moins de 5 % des demandes concernent des services de révision du français ou de révision comparative anglais-français. Par conséquent, pour soumettre une proposition, vous devez pouvoir offrir ces trois types de services : 1) traduction de l'anglais au français; 2) révision en français; 3) révision comparative d'un texte traduit de l'anglais au français.